



Agenda

Samedi 28 mai

Judo : Repas

Jeudi 2 juin

Cerisiers Blancs : Repas

Vendredi 3 juin

Foot ABC : 20H30 Challenge
Herbert Léonard (licenciés et
futurs licenciés)

Samedi 11 juin

Foot ABC :
tournoi seniors-loisir à 7

Dimanche 12 juin

Tennis : tournoi école tennis

Vendredi 17 juin

Fête de la Musique
(place du Marché et
concert à la Chapelle de Ripan)

Vendredi 24 juin

Kermesse école les Echaras
(cour de l'école)

Samedi 25 juin

Foot ABC: tournoi
vétérans-loisirs à 7
Basket : tournoi interne
et soirée d'été de clôture
Foot SCB : 10 ans du foot
à Montrottier

Lundi 27 juin

Chorale Bon Cap :
Chapelle de Ripan

Samedi 2 juillet

Tournoi Babyfoot Burl'ados
(City Stade)
Et Comité des Fêtes :
Fête villageoise

ZOOM sur

L'Archipel, le nouvel Aqua- Centre du Pays de L'Arbresle

L'Archipel ouvre officiellement ses portes au public le samedi 18 juin à 10h00. Le nouvel Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle dispose désormais d'un équipement polyvalent, accueillant, attractif et plus respectueux de l'environnement. L'Archipel offre un large choix de prestations : loisirs aquatiques, remise en forme et bien-être :

- **Un Espace Aquatique ARCHI-COOL** disposant d'un bassin sportif de 25 mètres avec 8 lignes d'eau, d'un bassin de loisir / détente avec toboggan, de deux pataugeoires et d'un bassin ludique extérieur avec pentaglisse.

Des activités aquatiques vous seront proposées comme l'aquabiking, l'aquagym, le circuit training cardio, les leçons de natation enfants et adultes, les bébés nageurs, l'aquaphobie,

- **Un Espace Forme ARCHI-MOTIVE** sur plus de 350 m² dédié à la remise en forme avec une équipe de coachs sportifs qui saura vous conseiller et vous motiver !

Un espace musculation ainsi que des cours collectifs de cardio training, de Pilates, de stretching, de RPM (Round Per Minute), de TRX (Training Under Suspension) vous seront proposés.

- **Un Espace Bien-Etre ARCHI-DETENDU** comprenant deux saunas, un hammam, un jacuzzi et des douches émotionnelles.

Inauguration : **samedi 11 juin à 11 h 00.**

Ouverture officielle dès le **samedi 18 juin à 10h00. Ouverture 7 jours sur 7 de 10 h 00 à 20 h00.**

Pour plus d'informations connectez vous dès le mois de juin sur
www.archipel-aquacentre.fr

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BOUYEYRON, BORGOGNO, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, TOINON, BOSC, CROCI, LIMOUSIN, MICOLON, FARGERE, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

Excusé : Monsieur Daniel LOMBARD (pouvoir à M-O Toinon)

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Etablissement des listes préparatoires à la liste annuelle du jury d'assises

Afin de permettre de dresser la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2017, il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 6 personnes devant figurer sur la liste préparatoire du Jury d'Assises.

Il s'agit de :

- Madame VALLAND Huguette
- Monsieur DUMAS Noël
- Monsieur BARBEAU Pascal
- Monsieur CHAMBE Patrick
- Monsieur MEINIER-BARJEL Philippe
- Madame JOURNET Isabelle

A partir de cette liste, un nouveau tirage au sort sera effectué afin d'établir la liste définitive des jurés d'assises dans le Rhône.

2. Bail emphytéotique SEMCODA

En vue de la signature prochaine du bail emphytéotique avec SEMCODA pour la mise à disposition du terrain d'assise des 4 maisons en locatif du lotissement « les Jardins de St Irénée », il était nécessaire de solliciter l'avis de France Domaines. Cet avis a été réceptionné le 22 avril dernier et permettra de valider la finalisation de cet acte.

3. Adhésion de 4 communes au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais (SIEMLY) et modification des statuts

Lors de la dernière réunion du Comité Syndical du SIEMLY, la décision a été approuvée d'intégrer 4 nouvelles communes dans le périmètre du Syndicat et donc d'en modifier les statuts. Il s'agit des communes de Montromant et Ste Foy l'Argentière qui intégreront le Syndicat au 1^{er} janvier 2017 et des communes de Bussièrès et Ste Agathe en Donzy au 1^{er} janvier 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Amendes de Police

Comme chaque année, la Commune peut bénéficier d'une recette provenant du produit des amendes de police auprès du Conseil Départemental afin de financer des travaux s'inscrivant dans le cadre d'une amélioration de la sécurité routière.

Le programme de travaux pour la **sécurisation de la Route Départementale 24 sur le secteur St Irénée, avec la création de trottoirs, piste cyclable et chicanes** entre dans ces critères.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de déposer un dossier lié à cette opération.

5. Approbation de la décision de la Commission d'appel d'offres pour le choix des entreprises concernant les travaux du secteur St Irénée

Suite à la consultation et à l'analyse des offres reçues pour les travaux du secteur St Irénée, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes, déclarées mieux-disantes :

- Lot A (bassin de rétention d'eaux pluviales et réseau) : Ets PERRET pour un montant de 333 904,75 € HT
- Lot B (voirie et réseaux) : Ets COLAS pour un montant de 797 599,37 € HT

Les marchés seront notifiés rapidement aux entreprises pour permettre un démarrage des travaux au 1^{er} juillet pour le bassin et certainement au 1^{er} septembre pour la partie voirie.

Concernant les travaux d'enfouissement du réseau électrique, ils s'étaleront de mai à fin juillet.

6. Décisions modificatives

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal afin d'adapter les dotations d'Etat prévues au budget primitif avec les notifications des montants officiels.

Pour le budget assainissement, il s'agit de régulariser la ligne « Dépenses imprévues » prévue au budget primitif et non conforme à la réglementation.

7. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux – Assainissement

Voûte de l'église : l'entreprise Guillin est intervenue au niveau de la voûte pour purger et piquer les joints défectueux et regarnir les fissures au plâtre avant d'appliquer un enduit à la chaux. Le coût de cette réparation a été de 6 240 € TTC.

Local chasse : le projet est en cours d'étude en concertation avec l'association avant le dépôt prochain du permis de construire.

Travaux eau chaude Salle Polyvalente : une modification a été apportée sur le fonctionnement du système en place et donne entière satisfaction aux utilisateurs.

Installation d'une pompe de distribution d'eau : les services de la Lyonnaise des Eaux vont installer sur la commune une pompe permettant à la commune et aux entreprises participant à des travaux publics de prendre de l'eau sur le réseau. Une carte fournie par le Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais permettra à la commune d'acheter des m³ d'eau.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Travaux voirie CCPA : les travaux concernant le chemin de Bartassieux sont en cours, ceux de la montée de Bernay doivent débuter le 17 mai et pour la rue Chanel à l'automne.

Fleurissement : la réalisation du livret très complet présentant les actions de la commune sur le patrimoine, l'environnement, le fleurissement a bien avancé. Le livret sera remis au jury régional début juillet.

Travaux 2016 : sont prévus des travaux dans la cour de l'école (9 221,52 € TTC) et à la Croix de Sudieu (1 400,40€ TTC) qui seront réalisés par l'entreprise CASSAGNES.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Parc informatique école : une étude est en cours pour la poursuite de l'équipement de deux classes soit avec des tableaux numériques soit avec des vidéoprojecteurs interactifs. Le choix se fera en concertation avec les enseignants.

Bibliothèque : le réaménagement de l'espace documentaire est en projet.

○ Information – Tourisme

Mémo des associations : il est présenté le nouveau fascicule « Pick'Asso » qui remplacera le traditionnel mémo des Associations. La diffusion est prévue avec le compte-rendu du conseil de juin.

Totem à l'entrée la Brévenne : plusieurs questions ont été soulevées suite à la présentation du projet par la commission. Il y aura également à réfléchir à l'emplacement de ce totem. Les commissions information et voirie se rendront ensemble à la Brévenne pour déterminer le lieu le mieux adapté.

○ Manifestations – Vie Associative

Bessenay fête le Mai : la commission a finalisé la **journée du 14 mai**, avec le marché aux fleurs, les produits du terroir et le concours de compositions florales amateurs adultes et enfants. Différentes animations ont été proposées : stand Naturama (environnement), modélisme, atelier Slam, atelier compositions florales pour les enfants.

Vogue : L'association des vogueurs nouvellement créée poursuit les différentes démarches administratives pour assurer son bon fonctionnement.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Burl'ados : un tournoi de babyfoot aura lieu le **samedi 2 juillet à partir de 15 h 30**, au **City Stade**. Il sera ouvert aux personnes de **13 à 99 ans**. L'inscription est gratuite. Retrouvez le formulaire sur la page Facebook des Burl'Ados, ou inscrivez-vous directement sur place. Un babyfoot humain sera également proposé par les Burl'Ados à cette occasion. Les vogueurs organiseront une buvette sans alcool pour agrémenter ce moment.

Restaurant scolaire : une réunion a eu lieu avec la commission, les parents délégués du Conseil de Parents d'Élèves et le personnel. Une hausse des effectifs est de nouveau constatée cette année, principalement chez les petits, ce qui commence à poser des problèmes au niveau du service. En prévision des effectifs pour la prochaine année scolaire, il faudra certainement envisager du personnel supplémentaire. Par ailleurs, une idée de « journée portes ouvertes » de l'école et du restaurant scolaire a été émise pour les nouveaux parents et enfants qui intégreront l'école l'an prochain afin qu'ils se familiarisent avec les lieux en amont de la rentrée scolaire.

○ Social

Projet de mutuelle communale : à l'instar de ce qui a déjà été réalisé par les communes de Courzieu, L'Arbresle et Lentilly fin 2015, les autres communes de la CCPA travaillent à la mise en place d'une mutuelle communale. Il s'agit d'une négociation avec plusieurs mutuelles afin de proposer aux familles une complémentaire santé basée sur un vrai choix entre plusieurs niveaux de couverture. L'objectif est de pouvoir faire gagner à certains (actifs comme retraités) en pouvoir d'achat sans nuire à la qualité des remboursements. Un questionnaire est joint à ce compte-rendu pour cibler les besoins. Merci de le retourner rapidement en mairie si vous êtes intéressé (possibilité de le télécharger sur le site internet de la mairie). Le projet pourrait se mettre en place au 1^{er} janvier 2017.

○ Urbanisme - Economie

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : la réunion publique de présentation du projet de modification du PLU a eu lieu le 9 mai. Les projets d'aménagement de St Irénée et de maison de santé ont également été présentés.

Concernant la modification du PLU, l'enquête publique se déroulera **du 13 juin au 18 juillet 2016**. Le dossier sera consultable en mairie aux heures d'ouverture au public. Le commissaire enquêteur, nommé par le Tribunal Administratif, assurera **3 permanences les lundi 13 juin** (15h00 – 18h30), **samedi 25 juin** (9h – 12h) **et lundi 18 juillet** (15h – 18h30) dans la salle d'honneur de la mairie. Une adresse mail est créée également : eplubessenay@yahoo.fr

Maison de la Santé : suite à la réunion du 25 avril avec les professionnels de santé et SEMCODA, les personnes intéressées sont en contact avec le bureau d'architectes pour affiner leur besoin et permettre de simuler l'implantation de chacun. Une nouvelle réunion aura lieu lorsque cette étape sera réalisée.

8. Infos Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

Archipel : c'est le nouveau nom de l'Aquacentre du Pays de l'Arbresle. L'inauguration aura lieu le samedi 11 juin à 11 h et l'**ouverture officielle le samedi 18 juin**.

Transport : suite aux décisions de suppression de lignes de cars et de l'importance du transport collectif (exemple : Bessenay village – La Brévenne), les élus communautaires ont adressé au Président du Conseil Départemental une motion demandant que toute évolution des transports soit étudiée en concertation avec les communes.

9. Questions diverses

○ Permis de construire déposés :

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
SDMIS LYON	Chemin de la Drivonne	Extension de la caserne des pompiers de Bessenay	07/04/2016 Et autorisé le 26/04/2016
CHAMBE AGRI FRUITS Chambe Patrick et Magali	29 rue St-Irénée	Extension d'une station fruitière ; zone frigorifique.	12/04/2016

○ **Nouvelles aides du Conseil Départemental :**

Les maires du Département ont été invités par le Président Monsieur Christophe GUILLOTEAU à une réunion de présentation des nouvelles modalités des aides apportées aux communes. Les contrats pluriannuels sont supprimés et sont remplacés par une politique d'aides à projet. Les dossiers déposés devront concerner des projets communaux ou intercommunaux (uniquement en investissement) en phase suffisamment avancée pour qu'une réalisation totale soit possible dans les 2 ans. Un avis sera rendu par les conseillers départementaux du territoire avant une validation par un comité de pilotage au niveau du Département. Cette nouvelle politique va entraîner **une forte diminution de l'aide financière** du Département aux communes.

Infos Mairie

○ **Marché de l'environnement** dans le cadre des semaines de l'environnement : **samedi 4 juin de 9 h à 18 h** place de l'Alambic à St- Germain Nuelles :

- balade découverte nature,
- essais de vélos électriques,
- atelier cuisine anti-gaspi, fabrication de bijoux,
- ferme pédagogique.

Plus d'informations CCPA 04 74 01 68 90 L'Arbresle 04 74 01 00 00 / St Germain Nuelles 04 74 01 23 07

<http://www.paysdelarbresle.fr>

○ **Délai de production des cartes d'identité** : Il est estimé à **plus de deux mois**.

○ **Plan Canicule 2016** : la Commune est chargée de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées afin, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de prévoir l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Toutes les personnes souhaitant se faire recenser sur le registre sont priées de contacter le secrétariat de mairie.

○ **Extrait des horaires de l'Arrêté préfectoral concernant la lutte contre les bruits de voisinage :**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment **les tondeuses à gazon**, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

○ **Bacs jaunes** : il est impératif de respecter ce qui peut être mis dans ces bacs sinon le ramassage est refusé.

Infos Associations

○ **ALARME**

Dimanche 20 mars 2016, 60 doublettes se sont retrouvées à la salle du Prado à Bessenay pour participer à un concours de belote, dont la totalité des bénéfices a été remise à ALARME (Association Libre d'Aide à la Recherche sur la Moelle Epinière).

Rappelons que ce concours était organisé pour la dixième année consécutive et l'engouement de l'ensemble des Associations locales qui se sont mobilisées pour soutenir ALARME, dont l'objectif est de financer les travaux de recherche orientés vers la réparation des lésions post-traumatiques de la moelle épinière.

Cette journée a permis de collecter la somme de 763.12€ de bénéfice, se décomposant comme suit :

==> dons :	302.00 €
==> concours de belote, tombola, buvette :	461.12 €

Nous remercions vivement les associations, toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée et également les agriculteurs, associations, entreprises, commerçants qui n'ont pas hésité à offrir des lots, ou divers produits.

Alors bravo et MERCI encore à VOUS TOUS qui vous êtes mobilisés pour redonner espoir à des milliers d'accidentés de la route, du sport ou du travail.

Les organisateurs : la caisse locale GROUPAMA de Bessenay Courzieu, le Club des Cerisiers Blancs, les Amis du Patrimoine et de l'Environnement, la société de Chasse de Bessenay, le Syndicat Agricole de Bessenay, la Municipalité de Bessenay, l'association musicale TOI et VOIX et tous les bénévoles.

○ **Jumelage** : dans le cadre du jumelage entre les Comités des Fêtes de Bessenay et Beauzac (Haute-Loire), le dimanche 8 mai a eu lieu l'inauguration de la **rue de Bessenay** à Beauzac.

○ **Fête de la musique : vendredi 17 juin** à partir de 17 h sur la place : scène ouverte ; groupes présents : Renan Sechaud, Why not? Axel Folley, Whose that? – Buvette et barbecue.

○ **Société de Chasse de Bessenay** : divagation des animaux de compagnie.

En cette période de reproduction de la faune sauvage (du 15 avril au 15 juin), il est demandé aux propriétaires d'exercer une surveillance accrue sur les animaux de compagnie ; les chiens et les chats étant particulièrement concernés. Merci pour votre aide et votre compréhension.

○ **Comité des Fêtes – Foulée Bessenoise**

Dans le cadre de la préparation de la Foulée Bessenoise du dimanche 28 août 2016, la commission Foulée Bessenoise organise une reconnaissance des nouveaux parcours 9 km et 18 km le **dimanche 12 juin 2016 – Rdv 9 h sur la place du village.**

Ouvert à tous (tes), confirmés (es), non- confirmés(es) qui veulent pratiquer la course à pied. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de cette reconnaissance.

Infos diverses

○ Nouveau : **1 chambre d'hôtes** (2 personnes) « la petite maison » dans maison individuelle : séjour, salon, salle de bains, WC au rez-de-chaussée, chambre (lit 160) en mezzanine, salon de jardin, parking privé fermé ; climatisation en été.

J. G. BRET-MOREL 25 chemin de Jainon tel 06 50 38 00 79 chambredhotesjainon@orange.fr

○ La **pharmacie Lombard** demande à son aimable clientèle de ne pas déposer de sacs de médicaments périmés ou entamés en dehors de la pharmacie pour des raisons évidentes de sécurité. Par avance, merci.

○ La quête de Notre Dame des Sans Abri des 5 et 6 mars a rapporté la somme de 264,30 €.

○ CERIFRAIS : recherche **Manutentionnaires, H/F, à Bessenay (69), de mi-mai à mi-juillet (35 postes)**

Travail saisonnier (conditionnement de cerises). Rémunération à l'heure au taux légal du Smic horaire. Travail du lundi au dimanche avec un jour de repos dans la semaine. Hébergement par vos propres moyens. Merci d'envoyer CV et lettre de motivation comportant **obligatoirement vos dates de disponibilités**. Profil : Aimer le travail en équipe, être motivé(e) et ponctuel(le).

Postuler par email : contact@cerifrais.com

Modalités : Envoyez CV et disponibilités par mail uniquement

○ **OPAC DU RHONE Agence de l'Arbresle 31 rue Charles de Gaulle 69210 L'ARBRESLE**
Pour votre futur logement, le bon réflex : Opac du Rhône !

Logements du type 1 au type 5 :

- une équipe de professionnels à votre écoute,
- un accueil personnalisé et de proximité,
- pas de frais de dossier,
- logements conventionnés APL (sous conditions de ressources),
- des loyers payables à terme échu,

LOCAPASS OU ACAL : pas de garant privé et avance de votre caution.

Renseignements au 04 74 01 01 00 location@opacdurhone.fr www.opacdurhone.fr

O **Jeunes Sapeurs- Pompiers** : Tu as entre 12 et 14 ans ; rejoins notre équipe et apprends à secourir. Deviens jeune sapeur-pompier. Le recrutement des jeunes Sapeurs-Pompiers se tiendra **du 1^{er} juin au 31 juillet pour la rentrée de septembre 2016**. Roland Thiolier 06 79 97 30 96.



**Tu as entre 12 et 14 ans
Rejoins notre équipe et apprends à secourir !**

Deviens
JEUNE SAPEUR-POMPIER

www.sdmis.fr

Section Pays des Bigarreux
Caserne de Bessenay - 8 chemin de la Drivonne - 69690 Bessenay
Contact : Roland THIOLIER - 06 79 97 30 96 - jsp.bessenaypaysdesbigarreux@sdmis.fr

SERVICE DÉPARTEMENTAL-MÉTROPOLITAIN D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le chiffre.....1000

C'est le nombre de m³ d'eau que contient le nouveau bassin sportif de L'Archipel avec 8 lignes d'eau. Sa longueur est de 25 mètres, sa largeur de 21 mètres, sa profondeur varie de 1.80 mètre à 3 mètres.



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr
Tél. 04 74 70 80 07
Horaires :
Lundi : 13h30/18h30
Mardi au jeudi : 8h30/12h00
Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30
Site : www.mairie-bessenay.fr